



[**Le CAJ - une occupation temporaire solidaire**]

[**Mai 2020**]

LA PLATEFORME

 **Quatorze**

Le Briançonnais : un territoire d'hospitalité

NOTRE VISION DE L'ACCUEIL SUR LE BRIANÇONNAIS :

Un élan d'hospitalité qui rayonne en France et à l'International

En montagne, porter secours à ceux et celles dont la vie est en danger est une tradition millénaire. Depuis bientôt cinquans, et la réouverture du col de l'Échelle sur la route de l'Exil, une constellation de lieux d'accueil s'est progressivement mise en place dans le Briançonnais, s'appuyant sur une tradition d'hospitalité restée intacte. D'abord chez l'habitant, cet accueil s'est organisé autour de lieux et partenariats structurants. Ces refuges solidaires sont portés par des bénévoles fédérés par les notions d'accueil d'urgence et d'accueil inconditionnel. La mise en communs de compétences, de moyens matériels, logistiques et humains montre une capacité d'auto-organisation remarquable qui fait rayonner sous un jour inédit le territoire Briançonnais à l'échelle nationale et internationale.

Le principe est aujourd'hui de s'appuyer sur les compétences en matière de tourisme des Briançonnais, pour inventer un modèle d'accueil hybride : une offre de tourisme social qui permet de financer l'insertion professionnelle des personnes exilées. L'occupation temporaire du CAJ est compris comme une preuve de concept : imaginer un modèle de tourisme, générateur de revenus, qui contribue à l'engagement solidaire des populations locales. Un modèle qui puisse inspirer d'autres lieux, d'autres territoires.

Intérêts de l'occupation temporaire

Economies

L'auberge du CAJ fait partie du patrimoine de la FUAJ depuis plusieurs décennies. Elle est aujourd'hui vide depuis 5 ans. Malgré la vacance, l'auberge du CAJ engendre des frais fixes estimés à 8000€/an. L'objectif de l'occupation temporaire est de financer ces frais, afin d'alléger les charges fixes de l'exploitant actuel de l'Auberge de Jeunesse du Bez, tout en valorisant son bien.

Innovation

Afin de financer les frais d'entretien du bâtiment, l'objectif est de générer une offre de tourisme solidaire au sein du CAJ, dont le fonctionnement s'appuierait sur les réseaux d'entraide, et sur les dynamiques d'insertion par l'emploi.

Solidarité

L'auberge du CAJ, en tant que lieu d'accueil touristique, est conforme pour accueillir 19 personnes en ERP en tant que local à sommeil. L'objectif est d'héberger des personnes exilées, pendant leur parcours d'insertion, des touristes, des volontaires ainsi que des saisonniers. Accompagné par une structure de suivi social, les personnes exilées ont vocation à être hébergées quelques semaines à quelques mois. Le CAJ participerait ainsi à l'élan d'hospitalité à l'oeuvre sur la région de Briançon depuis 2015.

Le CAJ : un tiers lieu au service de l'insertion des exilé.e.s

UN PROJET, DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES VARIÉES À TRANSMETTRE

A travers la mise en place du projet du CAJ, l'objectif est aussi lié à l'insertion des exilé.e.s et des personnes en difficulté. Le tourisme est en pleine croissance ces 20 dernières années à travers le monde. A travers le secteur, on recense une variété de métiers différents que ce soit dans l'accueil, dans l'animation, dans l'hébergement, la restauration, le bien-être, les sports de plein nature, la formation, etc.

Pourtant, c'est un secteur qui a de plus en plus de difficultés à recruter de la main d'oeuvre. A travers les différentes facettes du projet, il s'agira d'intégrer la notion d'insertion des exilé.e.s et des personnes en difficulté afin de leur apporter une première ouverture sur certains métiers (tourisme entre autres) ainsi qu'une première expérience en France en s'appuyant sur les professionnels avec qui nous allons travailler ainsi que les salariés du CAJ.

L'hôtellerie restauration fait figure de locomotive de l'économie française et crée de nouveaux emplois chaque année. Entre 2005 et 2017, le nombre d'emplois dans le secteur a enregistré une forte progression, estimée à plus de 25%, selon une étude réalisée par Pôle Emploi. Les événements à venir devraient encourager cette dynamique. Malheureusement, le secteur souffre depuis des années d'une pénurie de personnel.

D'autres secteurs en tension seront également propices aux activités d'insertion comme la construction et la permaculture. Le développement de ces activités d'insertion suivra la stratégie d'ouverture du projet sur les sujets de changement sociétal.

Le CAJ : un tiers lieu dédié à la solidarité et à l'hospitalité

NOTRE VISION DU TOURISME SOLIDAIRE SUR LE BRIANÇONNAIS :

Apprendre et partager les valeurs de l'hospitalité, au coeur des montagnes

“ La population briançonnaise est exceptionnelle. Je suis passé par 10 pays mais j'ai jamais vu ça, cette solidarité. [...] Il y a des gens qui viennent en vacances pour faire des maraudes. [Ils] ouvrent la liste aux personnes qui veulent participer. “

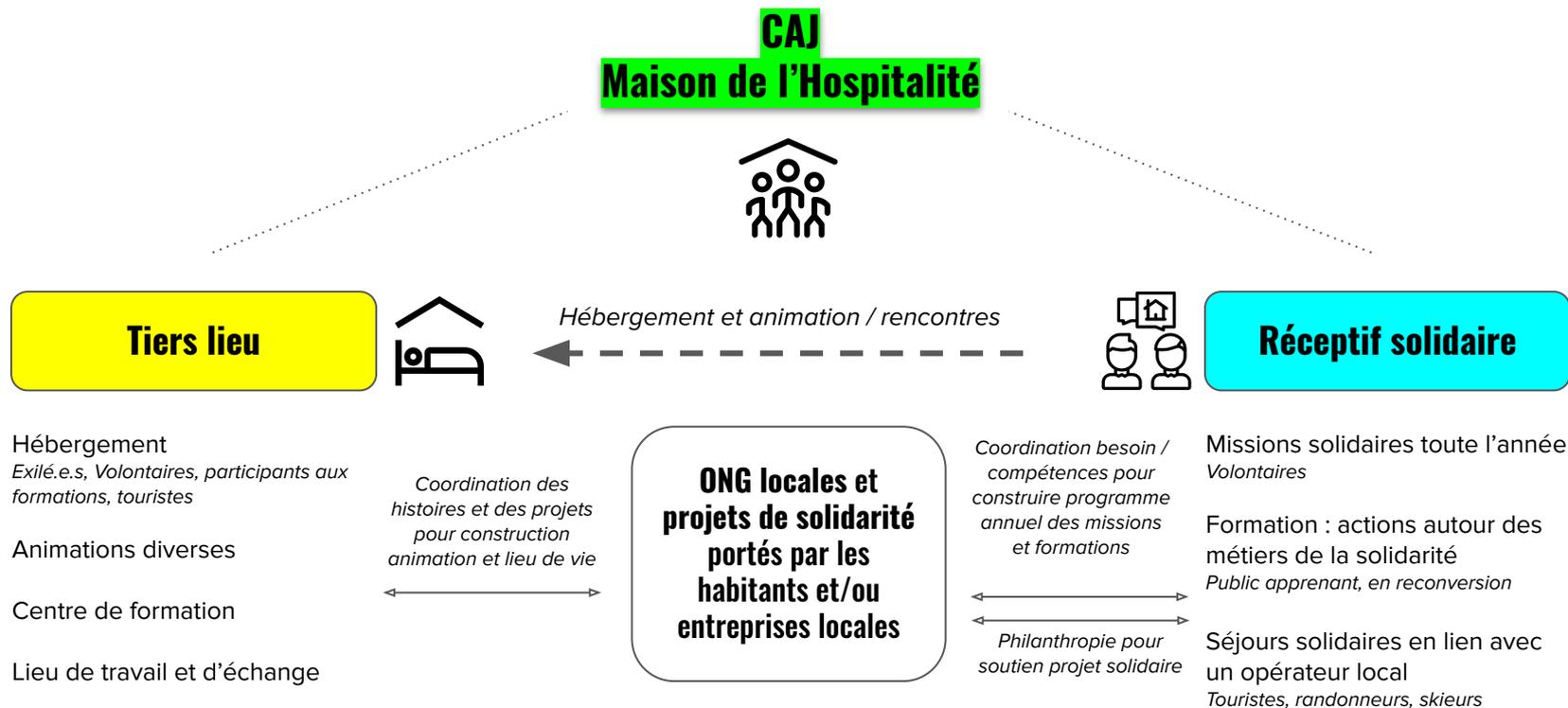
Lindje, in “diagnostic partagé de l'accueil dans le Briançonnais”, Quatorze, 2019

On dénombre de plus en plus de personnes qui souhaitent donner du sens à leurs vacances. Souvent, ils vont à l'autre bout du monde pour faire du volontariat. Or, il est possible d'inventer une forme de tourisme solidaire dans les Alpes, où le tourisme peut être un outil au service de la solidarité locale. C'est aussi un moyen pour les touristes de mieux comprendre les enjeux de notre société, mais aussi d'aider, de participer voir même d'apprendre un nouveau métier et de construire sa propre transition professionnelle.

Dans cette perspective, l'objectif du projet est de faire évoluer le lieu avec 2 instances principales:

- **TIERS LIEUX** : L'animation du lieu physique que ce soit dans l'hébergement mais surtout dans l'animation du lieu de vie autour des enjeux de solidarités et d'hospitalité - discussion, débat, réunion de travail, formation, et.
- **RÉCEPTIF SOLIDAIRE** : La coordination de séjours en local sous la forme de missions solidaires, de formations actions ou de séjours solidaires avec des partenaires clés.

Le CAJ : un tiers lieu dédié à la solidarité et à l'hospitalité



Programme projeté

Aménagement R+2

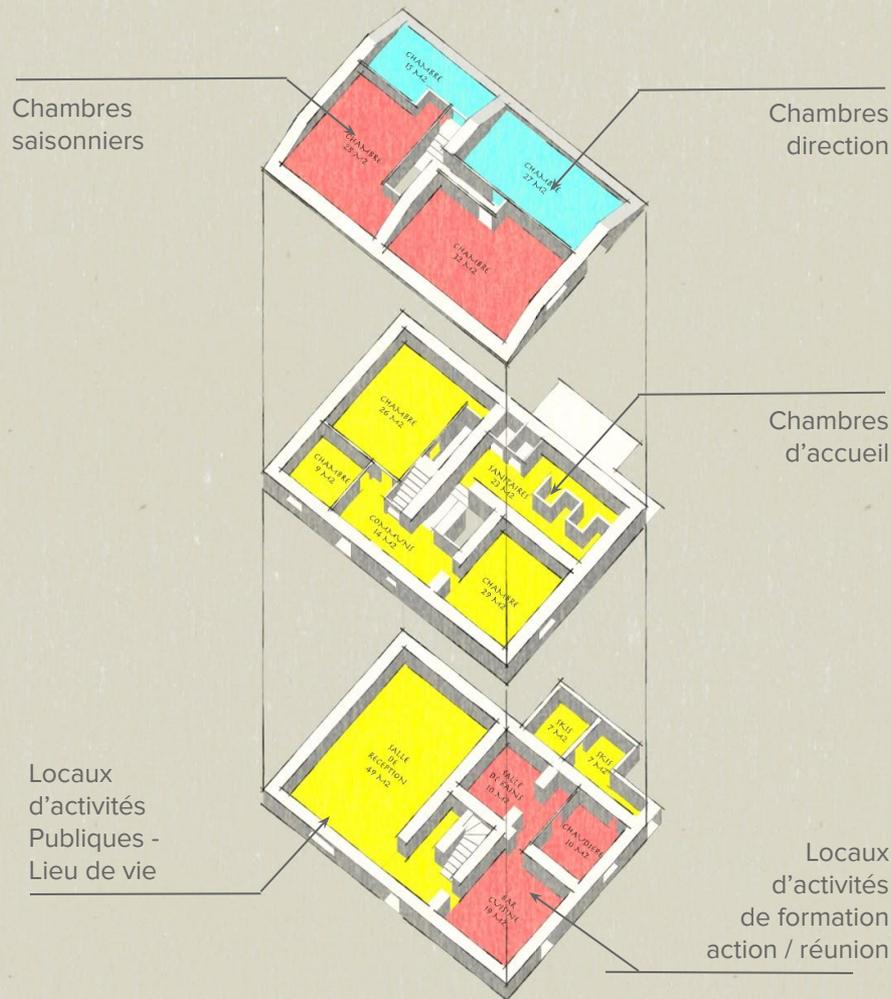
- 60m² dédiés à l'accueil solidaire
- 40m² dédiés au logement saisonnier

Aménagement R+1

- 100m² dédiés à l'hébergement touristique

Aménagement RDC

- 50m² dédiés aux activités de publiques (ERP)
- 50 m² dédiés aux activités de formation



Un projet collaboratif, impulsé par deux collectifs

LA PLATEFORME

Collectif inter-associatif né dans le Briançonnais, autour des dynamiques citoyennes d'accueil des personnes exilées.

SAVOIRS-FAIRE : création et animation de communautés bénévoles ; accueil d'urgence ; stratégies partenariales ; plaidoyer



Collectif d'architectes & urbanistes développant une architecture sociale et solidaire, au service de communautés locales

SAVOIRS-FAIRE : montage, suivi et production de projets d'aménagement co-construits ; développement de modèles solidaires liés à l'habitat



Occupation temporaire du CAJ

Construction de la communauté et d'un écosystème de bénévoles autour du lieu, en impliquant le tissu des acteurs locaux : riverains, artisans, commerçants, associations, agents publics, ...

Développement d'un modèle de tourisme solidaire répliquable

Objectif : preuve de concept

Le montage du projet se base sur une stratégie d'occupation constructive, pensée sur une période de deux ans, visant **quatre objectifs clés** :

- **Co-construction des aménagements intérieurs** avec la communauté de projet existante (La Plateforme, Quatorze)
- **Mise en oeuvre du modèle** : la location d'espaces et de services permet l'accueil et l'insertion des personnes exilées
- **Définition et création d'un véhicule juridique** pour la pérennisation du dispositif sur un autre site, en s'appuyant sur l'expérience de l'occupation temporaire
- **Mesure d'impact du dispositif**, permettant d'inspirer d'autres territoires

La convention d'occupation précaire, concédée par la FUAJ, propriétaire du bâtiment, sera signée par Quatorze pour la phase d'investissement, qui s'engagera en contre-partie à remplir les quatre objectifs stratégiques. La convention sera transférée au nouveau véhicule juridique pour la phase de fonctionnement.

L'objectif, *in fine*, est d'acquérir un bien immobilier comme le CAJ, afin de pérenniser le projet.

La résidence d'architecture partagée

A l'été 2020, deux architectes de l'association Quatorze se rendront au Bez pour effectuer une résidence de trois mois au sein du CAJ pour assurer sa transformation en lieu d'accueil et de tourisme solidaire.

La résidence d'architectes a pour vocation de préparer et suivre le chantier de réhabilitation de très près. Elle permet surtout d'installer une dynamique de co-conception et de co-construction, incluant l'ensemble des acteurs intéressés par le projet. Elle ambitionne également de susciter le débat sur la production architecturale, les usages et les modes de vie. Il s'agit de rendre visible ce qui est là, révéler les potentiels, et les opportunités.

AU CAJ, de juillet à septembre, la résidence répondra à **trois objectifs clés** :

- **Aménager le lieu** pour assurer :
 - L'accueil décent de personnes exilées pendant plusieurs mois,
 - L'hébergement de saisonniers,
 - L'accueil du public dans un équipement offrant de la visibilité pour le lieu en RDC (ERP).
- **Créer une dynamique d'accueil et d'activités** au sein du CAJ : Imaginer, expérimenter et éprouver des activités à pérenniser. Assurer la transition entre le lancement de la résidence et la phase de fonctionnement. Travailler et réfléchir le fonctionnement du projet avec les acteurs locaux sur la base d'ateliers de co-conception et de co-construction.
- **Communiquer sur le projet et ouvrir le lieu** à la communauté locale (*acteurs de l'accueil et du tourisme*). Organiser des temps de rencontre et de débat autour de la dynamique d'accueil et de tourisme solidaire. Transmettre ces dynamiques en dehors des murs du CAJ.